

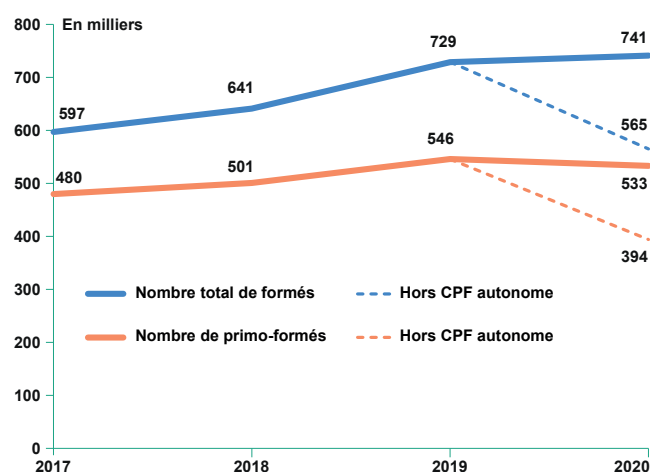
# Quels taux de retour à l'emploi pour les demandeurs d'emploi formés ?

Entre 2017 et 2020, le nombre de demandeurs d'emploi entrés en formation a augmenté régulièrement. 60 % de ceux ayant suivi pour la première fois une formation entre 2017 et 2019 ont occupé un emploi salarié dans le privé (hors particuliers employeurs) au cours des 18 mois suivant le début de cette formation. Dans plus de trois quarts des cas, il s'agit d'un contrat d'au moins 6 mois, voire d'un CDI. La probabilité de connaître un épisode d'emploi durant cet intervalle est de 9 points supérieure à celle de demandeurs d'emploi non formés ayant des caractéristiques observables similaires, notamment en termes d'âge, de diplôme et d'ancienneté d'inscription à Pôle emploi.

Les formations certifiantes et d'adaptation au poste de travail sont celles pour lesquelles les écarts en matière de retour à l'emploi avec les non-formés sont les plus élevés ; les différences sont plus faibles pour les formations longues et celles délivrant des savoirs de base. L'écart entre formés et non-formés est plus marqué pour les demandeurs d'emploi de plus de 50 ans, les inscrits à Pôle emploi depuis plus d'un an, ceux souffrant d'un handicap, ou vivant dans un quartier prioritaire de la politique de la ville, ou encore ayant un niveau de diplôme inférieur au baccalauréat.

Le but de cette étude est d'estimer l'effet de la formation sur la probabilité qu'a un demandeur d'emploi de retrouver un emploi<sup>1</sup>. À un instant donné, est-il avantageux pour une personne inscrite à Pôle emploi de s'engager dans une formation afin de retrouver un emploi ? Comment les écarts entre formés et non-formés varient-ils selon le type de formation suivie et selon les caractéristiques du demandeur d'emploi ? L'exploitation de la nouvelle base de données ForCE, qui retrace de façon exhaustive les trajectoires entre chômage, formation et emploi des demandeurs d'emploi, contribue à répondre à ces questions (encadré 1).

GRAPHIQUE 1 | Demandeurs d'emploi formés par année



\* On parle de CPF autonome lorsqu'il n'y a pas d'abondement financier de Pôle emploi.

Lecture : en 2017, 597 000 inscrits à Pôle emploi sont entrés en formation, parmi lesquels 480 000 n'avaient pas suivi de formation depuis au moins 2014. Champ : ensemble des inscrits à Pôle emploi entre janvier 2017 et décembre 2020, France (hors Mayotte).

Source : Dares, base Formation, chômage et emploi (ForCE).

<sup>1</sup> Le champ est restreint ici aux demandeurs d'emploi inscrit à Pôle emploi, qui représentent environ 90 % des personnes en recherche d'emploi stagiaires de la formation professionnelle.

## Entre 2017 et 2020, deux millions de demandeurs d'emploi formés pour la première fois

Entre 2017 et 2020, plus de 2,5 millions d'inscrits à Pôle emploi sont entrés en formation<sup>2</sup>. Pour 76 % d'entre eux, il s'agissait de leur première formation. Ils seront désignés par la suite comme les « primo-formés »<sup>3</sup>. Le nombre de demandeurs d'emploi formés chaque année progresse continuellement entre 2017 et 2020, passant de 597 000 à 741 000 (graphique 1). Le nombre de primo-formés augmente également entre 2017 et 2019 mais reflue légèrement en 2020. Si la crise sanitaire provoquée par la pandémie de Covid-19 a vraisemblablement un impact à la baisse sur les entrées cette année-là, inversement, l'introduction du compte personnel de formation (CPF) autonome<sup>4</sup> peut contribuer à les soutenir.

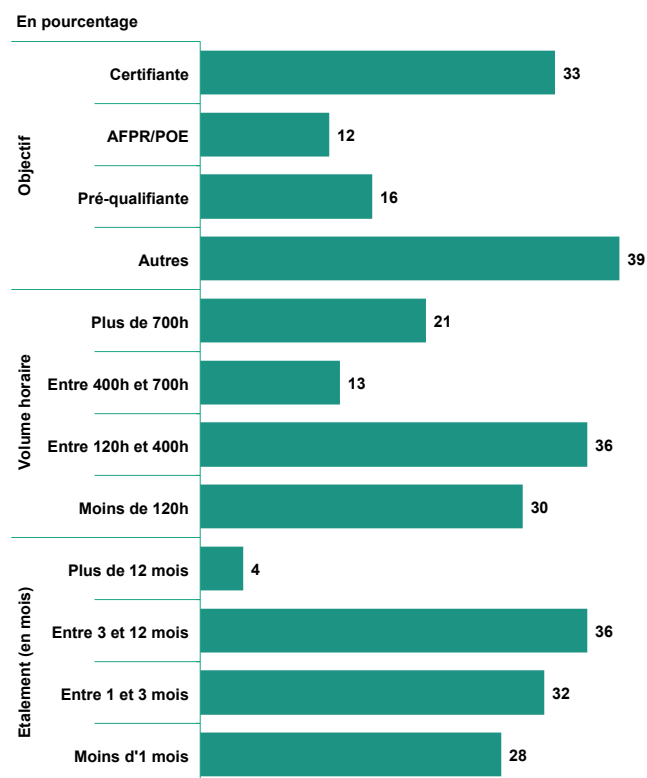
## Un tiers de formations certifiantes et un cinquième de formations longues

La suite de cette étude porte sur les premières formations ayant débuté entre 2017 et 2019. L'année 2020 est exclue car elle ne permet pas de bénéficier d'un recul temporel suffisant pour observer les trajectoires de retour à l'emploi; de plus, cette année-là, les entrées en formation sont perturbées par la crise du Covid-19 et l'introduction du CPF autonome.

Sur cette période 2017-2019, 33 % des formations sont certifiantes, c'est-à-dire sanctionnées par un diplôme ou un certificat de qualification reconnu par l'État ou par les branches professionnelles (graphique 2). 16 % des formations visent à délivrer des savoirs de base, parfois pour une remise à niveau en vue d'une autre formation: elles seront désignées par la suite comme « pré-qualifiantes ». 12 % recouvrent des formations d'adaptation au poste de travail (AFPR/POE<sup>5</sup>), qui sont préalables à un recrutement et incluent des périodes en entreprise. Les autres formations se partagent entre celles qui sont professionnalisantes (14 %), de perfectionnement et d'élargissement des compétences (8 %) et d'aide à la création d'entreprise (5 %). Enfin, certaines n'ont pas d'objectif spécifique renseigné (12 %).

Entre 2017 et 2019, les formations d'aide à la création d'entreprise et celles d'adaptation au poste de travail ont

GRAPHIQUE 2 | Objectif, durée et étalement des formations suivies par les demandeurs d'emploi



Lecture : parmi les demandeurs d'emploi primo-formés entre 2017 et 2019, 33 % sont entrés en formation certifiante.

Champ : demandeurs d'emploi primo formés, 2017-2019, France (hors Mayotte).

Source : Dares, base Formation, chômage et emploi (ForCE).

perdu en importance relative (-2 points dans les deux cas), au profit des formations de perfectionnement et d'élargissement des compétences (+4 points).

Durant cette période, le volume horaire moyen de ces premières formations, est de 467 heures. 21 % d'entre elles durent plus de 700<sup>6</sup> heures et 30 % moins de 120 heures (graphique 2). Entre 2017 et 2019, le volume horaire moyen baisse, passant de 475 à 448 heures.

À volume horaire donné, une formation peut être plus ou moins étalée dans le temps. Dans 60 % des cas, le demandeur d'emploi n'est plus en formation trois mois après son début; 4 % l'est toutefois encore douze mois après (graphique 2). L'étalement de la formation a très peu évolué entre 2017 (117 jours en moyenne) et 2019 (119 jours).

<sup>2</sup> En 2019, 782 000 personnes en recherches d'emploi ont été formées (voir deuxième rapport du comité scientifique de l'évaluation du PIC [1]). Les données ne permettant d'observer que l'entrée en formation, il n'est pas possible de distinguer les personnes abandonnant leur formation avant la fin, de celles la poursuivant jusqu'à son terme.

<sup>3</sup> Sont également inclus dans les primo-formés les individus dont la dernière formation date d'avant 2014 car les formations anciennes sont peu susceptibles d'avoir un effet propre sur le retour à l'emploi entre 2017 et 2020 lorsqu'elles sont suivies d'une nouvelle formation.

<sup>4</sup> Le 25 novembre 2019, un nouveau mode d'inscription et de paiement des formations au titre du CPF est mis en place. L'application mobile et le portail numérique « Mon compte formation » permettent désormais aux salariés du privé, aux indépendants et aux chômeurs de s'inscrire, directement et sans aucun intermédiaire, à une formation parmi l'offre éligible. Ce dispositif se traduit par une forte augmentation du recours au CPF, notamment des demandeurs d'emploi, plus de 300 000 d'entre eux le mobilisant en 2020 (voir [2]).

<sup>5</sup> AFPR : action de formation préalable au recrutement ; POE : préparation opérationnelle à l'emploi.

<sup>6</sup> Par la suite, les formations longues désigneront les formations de plus de 700 heures, ce qui correspond approximativement à 6 mois de formation à temps plein.

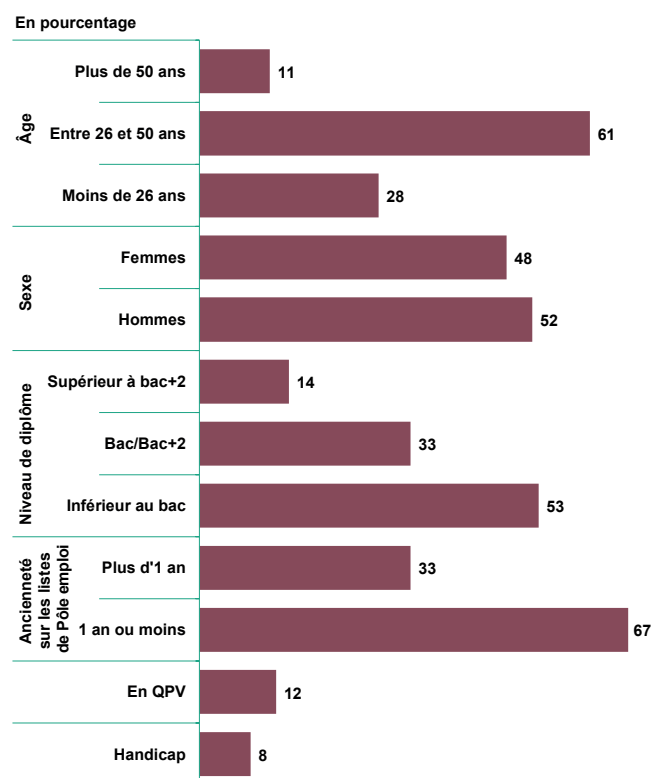
## Des primo-formés plus jeunes, plus diplômés et inscrits à Pôle emploi depuis moins longtemps que l'ensemble des demandeurs d'emploi

Les primo-formés inscrits à Pôle emploi sont plus jeunes que l'ensemble des demandeurs d'emploi (28 % de moins de 26 ans, contre 18 %) et un peu plus souvent des hommes (52 % contre 48 %). Ils sont également plus diplômés (47 % de titulaires au moins du bac, contre 43 %) et inscrits à Pôle emploi depuis moins longtemps (67 % d'inscrits depuis moins d'un an, contre 46 %) (graphique 3). En revanche, les proportions de ceux vivant dans un quartier prioritaire de la ville (QPV, 12 %), ou de ceux souffrant de handicap (8 %) sont proches de celles de l'ensemble des demandeurs d'emploi.

## Davantage de retours à l'emploi pour les formés que les non-formés, dès six mois après l'entrée en formation

Les primo-formés<sup>7</sup> ont des taux de retour à l'emploi salarié privé (hors particuliers employeurs) nettement plus élevés que les non-formés, dès quatre mois après l'entrée en formation (courbe *différence brute* du graphique 4). Cependant, cet écart ne peut pas être attribué directement à la formation suivie. Les demandeurs d'emploi formés ont des caractéristiques différentes des non-formés, qui peuvent avoir un rôle propre sur le retour à l'emploi. Ils ont notamment une ancienneté sur les listes de Pôle emploi plus faible, et se distinguent également ●●●

GRAPHIQUE 3 | Profil des demandeurs d'emploi primo-formés



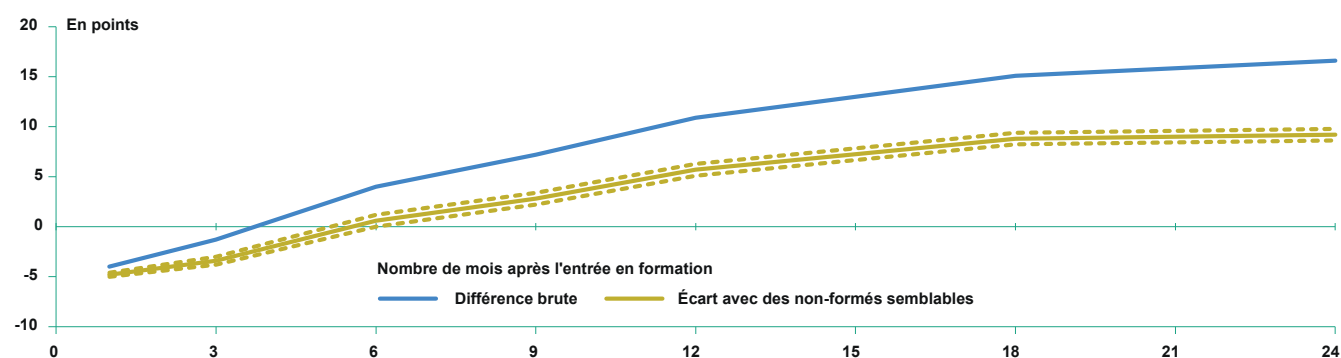
Note : les personnes en situation de handicap correspondent ici aux demandeurs d'emploi bénéficiant de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés.

Lecture : parmi les demandeurs d'emploi primo-formés entre 2017 et 2019, 28 % avaient moins de 26 ans.

Champ : demandeurs d'emploi primo formés, 2017-2019, France (hors Mayotte).

Source : Dares, base Formation, chômage et emploi (ForCE).

GRAPHIQUE 4 | Écart des taux de retour à l'emploi salarié privé entre demandeurs d'emploi primo-formés et non-formés ayant des caractéristiques observables similaires



Notes :

(1) La méthodologie utilisée pour calculer l'écart avec des non-formés semblables est présentée dans l'encadré 2.

(2) Est considéré comme formé tout demandeur d'emploi entrant pour la première fois en formation d'au moins 30 heures.

(3) La *différence brute* est égale au taux d'emploi des formés moins le taux d'emploi des non-formés.

(4) Pour les horizons à 18 et 24 mois, seules sont prises en compte les entrées en formation datant respectivement d'avant avril 2019 et octobre 2018, les données d'emploi n'étant disponibles que jusqu'en septembre 2020.

(5) Les courbes en pointillé représentent l'intervalle de confiance de niveau 95 %.

(6) L'emploi recouvre tout contrat salarié du privé (hors particuliers employeurs) en CDI ou en CDD d'une durée supérieure à 1 mois.

Lecture : la probabilité d'avoir trouvé un emploi salarié dans les 12 mois après l'entrée en formation est en moyenne de 5,7 points de pourcentage supérieure à celle d'un demandeur d'emploi non-formé ayant un profil similaire.

Champ : ensemble des inscrits à Pôle emploi entre janvier 2017 et septembre 2019, France (hors Mayotte).

Source : Dares, base Formation, chômage et emploi (ForCE).

<sup>7</sup> Par la suite, seules les formations de plus de 30 heures sont considérées, c'est-à-dire correspondant environ à plus d'une semaine de formation à temps plein. Cela représente 92,5 % des premières formations sur la période 2017-2019.

**TABLEAU 2 | Écarts des taux de retour à l'emploi salarié privé entre demandeurs d'emploi primo-formés et non-formés ayant des caractéristiques similaires en 2017, selon le type de formation**

En points

Type d'emploi	Nombre de mois après l'entrée en formation	Toutes formations	Formations longues		Formations certifiantes		Formations d'adaptation au poste	Formations pré-qualifiantes
			Ensemble	Sur moins d'un an	Ensemble	Sur moins d'un an		
Ensemble	12	6,8	-9,6	-6	3,9	6,7	40,9	n.s.
	18	9,4	n.s.	5,3	9,3	12,2	34,7	2,7
	24	9,9	3,6	7,6	10,4	12,9	30,3	4,5
	36	10	6,5	8,8	11,2	12,7	25,1	6
Dont durable	12	7,6	-7,6	-4,7	2,6	4,7	48,7	n.s.
	18	9,5	n.s.	3,8	7,1	9,6	43,4	2,4
	24	10	2,1	6,4	8,5	11,1	38,9	3,7
	36	10,1	4,7	8,1	9,8	11,8	33,2	4,9

Tous les effets sont significatifs au seuil de 1 %, sauf si n.s. (non significatif) est indiqué.

Notes :

(1) La méthodologie utilisée pour calculer l'écart avec des non-formés semblables est présentée dans l'encadré 2.

(2) Est considéré comme formé tout demandeur d'emploi entrant pour la première fois en formation d'au moins 30 heures.

(3) L'emploi recouvre tout contrat salarié du privé (hors particuliers employeurs) en CDI ou en CDD d'une durée supérieure à 1 mois. L'emploi durable recouvre tout contrat salarié du privé (hors particuliers employeurs) en CDI ou en CDD d'une durée supérieure à 6 mois.

(4) Les formations longues recouvrent toutes les formations dont le volume horaire est supérieur à 700 heures.

Lecture : la probabilité d'avoir trouvé un emploi dans les 18 mois après l'entrée en formation certifiante étalée sur moins d'un an est en moyenne de 12,2 points de pourcentage supérieure à celle d'un demandeur d'emploi non-formé ayant un profil similaire. Cet effet est statistiquement significatif au seuil de 1 %.

Champ : ensemble des inscrits à Pôle emploi entre janvier et décembre 2017, France (hors Mayotte).

Source : Dares, base Formation, chômage et emploi (ForCE).

●●● en termes d'âge, de niveau de diplôme et d'expérience professionnelle. Pour neutraliser ces effets, chaque primo-formé est apparié avec des non-formés ayant des caractéristiques observables les plus proches possibles. Les taux d'emploi des primo-formés sont ensuite comparés avec ceux de leurs « plus proches voisins », ce qui permet d'avoir une estimation de l'effet d'avoir suivi une formation sur le retour à l'emploi (encadré 2).

Par rapport à des demandeurs d'emploi de caractéristiques identiques, les inscrits qui ont suivi une formation ont une probabilité de retrouver un emploi plus élevée à partir de six mois après l'entrée en formation : 30 % des primo-formés ont alors retrouvé un emploi, contre 29 % des non-formés ayant des caractéristiques similaires (courbe *écart avec des non-formés semblables* du graphique 4). Le faible effet apparent de la formation avant six mois s'explique par le fait que les demandeurs d'emploi qui suivent une formation consacrent moins de temps à la recherche d'emploi et sont moins enclins à accepter une offre d'emploi s'ils souhaitent aller au bout de leur formation (effet « *lock-in* »).

48 % des primo-formés ont connu au moins un épisode d'emploi dans l'année suivant leur entrée en formation. La probabilité d'avoir retrouvé un emploi durant cet intervalle est de 6 points de pourcentage supérieure à des non-formés aux profils similaires. L'écart augmente à l'horizon de 18 mois (+9 points, avec un taux de retour à l'emploi de 60 %) et de 24 mois (+9 points, avec un taux de 67 %) (tableau 1 en ligne). Cet écart est encore plus important sur la probabilité de retrouver un emploi durable<sup>8</sup> (+10 points à horizon 24 mois, avec un taux de 53 %). Parmi les primo-formés retrouvant un emploi dans les 18 mois, plus de trois quarts retrouvent un emploi durable (tableau 1 en ligne).

<sup>8</sup> Un emploi est dit durable si c'est un contrat à durée indéterminée (CDI) ou un contrat de plus de 6 mois.

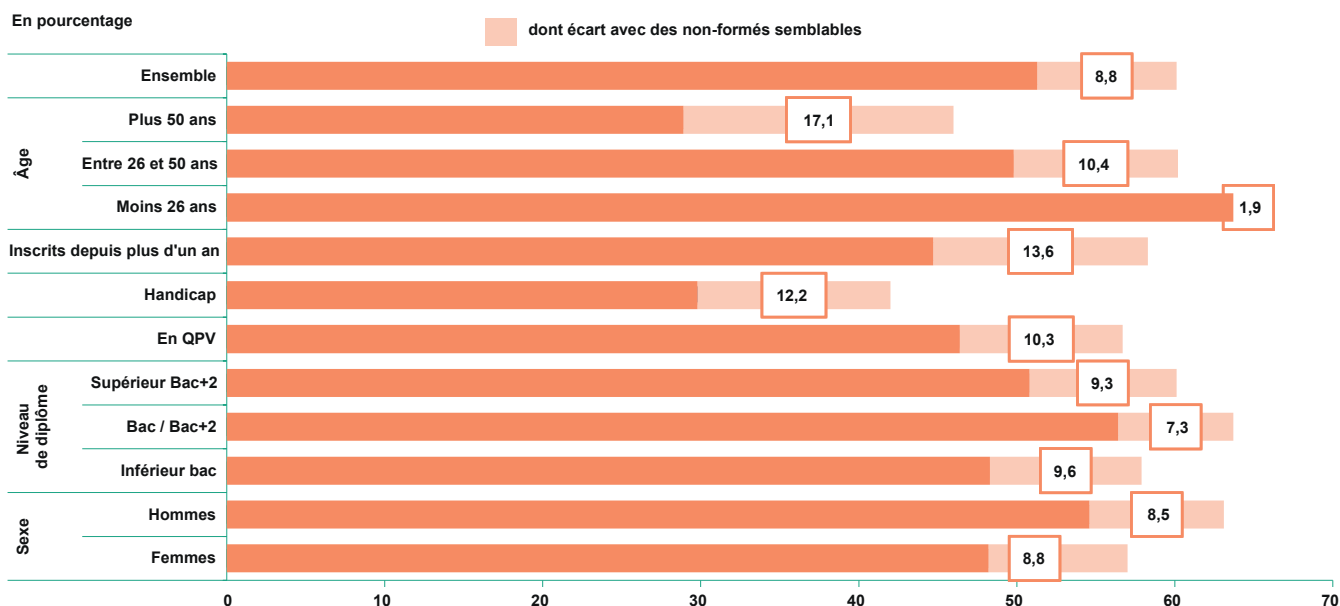
<sup>9</sup> Compte tenu des effets calendaires (pour certaines formations longues, les entrées se font généralement à des dates fixes, calées sur le calendrier scolaire), ces différences peuvent se traduire par des rendements différents selon le mois d'entrée en formation, voir Eclairage.

## Des écarts de retour à l'emploi plus élevés pour les formations certifiantes et d'adaptation au poste

Les écarts de taux de retour à l'emploi entre demandeurs d'emploi formés et non-formés diffèrent selon les objectifs, le volume horaire et l'étalement dans le temps de la formation. Du fait de l'effet *lock-in*, les formations longues et certifiantes (dont respectivement 15 % et 7 % sont étalées sur plus d'un an) donnent des écarts positifs plus tard. Certaines formations étant très étalées dans le temps, l'effet *lock-in* peut être long. Ainsi, une mesure alternative consiste à calculer ces écarts dans les retours à l'emploi en se restreignant aux formations étalées sur moins d'un an<sup>9</sup>. Afin d'avoir un recul plus large sur le retour à l'emploi, seules les formations ayant débuté en 2017 sont considérées, ce qui permet de calculer des taux de retour à l'emploi à des horizons supérieurs à deux ans après l'entrée en formation.

Lorsque l'on exclut les formations qui s'étalent sur plus d'une année (pour lesquelles l'effet *lock-in* est plus important), les personnes ayant suivi une formation certifiante ont un taux de retour à l'emploi à 18 mois supérieur à celui observé pour l'ensemble des formations (3 points de plus que l'écart moyen, avec par exemple 12,2 – 9,4 = 2,8 à 18 mois, tableau 2). Pour l'ensemble des formations certifiantes dont certaines peuvent durer longtemps, l'écart est supérieur à la moyenne à partir de 24 mois (1 point de plus que l'écart moyen). Cet écart n'est pas seulement lié à l'intensité de la formation. Lorsque l'on considère toutes les formations longues (plus de 700 heures), les écarts de taux à l'emploi ne sont pas plus élevés que la moyenne,

GRAPHIQUE 5 | Taux de retour à l'emploi des demandeurs d'emploi formés selon le type de public entre 2017 et 2019, 18 mois après le début de la formation



Notes :

(1) La méthodologie utilisée pour calculer l'écart entre formés et non-formés ayant des caractéristiques similaires est présentée dans l'encadré 2.

(2) La moyenne des effets est calculée ici entre janvier 2017 et mars 2019 car les données d'emploi ne sont disponibles que jusqu'en septembre 2020.

(3) Les personnes en situation de handicap regroupent l'ensemble des demandeurs d'emploi bénéficiant de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés.

(4) L'emploi recouvre tout contrat salarié du privé (hors particuliers employeurs) en CDI ou en CDD d'une durée supérieure à 1 mois.

Lecture : la probabilité d'avoir trouvé un emploi dans les 18 mois suivant l'entrée en formation est en moyenne de 58,3 % pour les primo-formés inscrits à Pôle emploi depuis plus d'un an, soit 13,6 points de plus que celle d'un demandeur d'emploi non-formé inscrit à Pôle emploi depuis plus d'un an et ayant par ailleurs un profil similaire.

Champ : ensemble des inscrits à Pôle emploi entre janvier 2017 et mars 2019, France (hors Mayotte).

Source : Dares, base Formation, chômage et emploi (ForCE).

même en considérant des horizons éloignés après l'entrée en formation (36 mois après l'entrée en formation, les écarts sont de +9 points pour les formations étalées sur moins d'un an).

Les formations pour lesquelles l'écart de taux de retour à l'emploi entre formés et non-formés de profils similaires est le plus important sont celles visant l'adaptation au poste. En effet, elles sont très souvent associées à une offre d'emploi et, sauf imprévu, doivent déboucher sur une embauche (la sélection pouvant se faire plutôt avant l'entrée en formation). L'écart est important très rapidement car ce sont des formations courtes (260 heures en moyenne).

Les écarts entre personnes ayant suivi une formation pré-qualifiante et non-formés sont nettement inférieurs à la moyenne, et ce particulièrement pour l'emploi durable. Ces formations n'ont souvent pas vocation à préparer directement à l'insertion sur le marché du travail, mais plutôt à offrir une remise à niveau en vue de formations complémentaires. Parmi les personnes ayant suivi une première formation pré-qualifiante, 38 % ont suivi une autre formation par la suite (cette proportion étant de 24 % sur l'ensemble des primo-formés).

## Des écarts de taux de retour à l'emploi encore plus nets pour certains publics éloignés du marché du travail

Sur l'ensemble des formations ayant débuté entre janvier 2017 et mars 2019, le taux de retour à l'emploi 18 mois

après le début de la formation des primo-formés âgés de plus de 50 ans est supérieur de 17 points à celui des demandeurs d'emploi de la même tranche d'âge ayant des caractéristiques similaires (graphique 5). De même, les écarts entre formés et non-formés sont particulièrement importants chez les inscrits à Pôle emploi depuis plus d'un an et ceux souffrant de handicap. Les écarts apparaissent aussi plus élevés chez les personnes vivant en QPV et les moins diplômés. À l'inverse, ils sont faibles chez les moins de 26 ans (+2 points ; +4 points sur l'emploi durable).

Sur l'ensemble des formations, les écarts de taux de retour à l'emploi à 18 mois entre formés et non-formés de caractéristiques identiques sont similaires chez les femmes et chez les hommes (graphique 2). Cependant, une analyse plus fine par type de formation révèle des effets de composition. Les femmes sont proportionnellement plus nombreuses à suivre des formations longues (pour lesquelles la différence entre formés et non-formés est plus faible), notamment dans le secteur des services à la personne. En considérant les formations longues étalées sur moins d'un an, l'écart est plus important en faveur des femmes (+7 points entre les formées et les non-formées, contre +2 points pour les hommes à horizon 18 mois) ([tableau 3 en ligne](#)).

La différence entre formés et non-formés est plus nette chez les publics les plus éloignés de l'emploi. La formation peut y faire davantage office de marqueur de différenciation et envoyer un signal positif à l'employeur. Il est aussi possible que, parmi ces personnes, celles qui suivent une formation du fait d'une motivation intrinsèque particulière soient surreprésentées, ce qui pourrait avoir un effet sur le retour à l'emploi.

## Encadré 1 • Description de la base ForCE

Le dispositif ForCE, mis en place par la Dares et Pôle emploi en 2020, croise chaque trimestre des données administratives individuelles sur la Formation, le Chômage et l'Emploi. Il permet de reconstituer les trajectoires professionnelles de toutes les personnes ayant été en contact avec le service public de l'emploi (Pôle emploi ou missions locales), ou ayant suivi une formation professionnelle prise en charge totalement ou partiellement par les pouvoirs publics.

Il réunit des données issues :

- de la base régionalisée des stagiaires de la formation professionnelle (Brest), qui rassemble l'ensemble des formations des demandeurs d'emploi ayant donné lieu à une rémunération ou bénéficiant d'un régime de protection sociale ;
- du fichier historique (FH) des demandeurs d'emploi de Pôle emploi ;
- de la base des mouvements de main-d'œuvre (MMO), issue de la Déclaration Sociale Nominative des entreprises (champ privé hors particuliers employeurs).

À chaque individu, est attribué un identifiant unique qui permet de retracer son parcours. Ce dispositif permet de suivre de façon exhaustive le parcours de l'ensemble des personnes formées. Ces données sont disponibles à partir de 2017.

## Encadré 2 • Évaluation par appariement sur score de propension

Pour évaluer l'effet spécifique de la formation, il faudrait en théorie connaître quels auraient été les taux de retour à l'emploi des personnes formées si elles n'avaient pas suivi de formation. En l'absence d'une telle information, il est néanmoins possible d'approcher l'effet de la formation en comparant chaque personne formée avec des « voisins » non-formés qui lui ressemblent selon des caractéristiques observables. Les caractéristiques observables retenues dans cette étude sont des variables socio-démographiques (âge, sexe, niveau de diplôme, zone d'emploi...) et des variables liées au parcours professionnel du demandeur d'emploi (ancienneté sur les listes de Pôle emploi<sup>1</sup>, nombre d'heures travaillées en activité réduite depuis le début de l'inscription, motif d'inscription à Pôle emploi, expérience dans le domaine d'emploi recherché, nombre d'absences aux contrôles réalisés par Pôle emploi, temps déclaré en maladie...).

La méthode employée mêle *appariement (matching) sur score de propension et appariement exact*. Dans un premier temps, est estimée la probabilité de tous les demandeurs d'emploi de suivre une formation en fonction de leurs caractéristiques observables et de l'agence Pôle emploi qu'ils fréquentent. Cette probabilité est appelée « *score de propension* ». Dans un second temps, chaque primo-formé est apparié avec les demandeurs d'emploi non-formés qui ont la probabilité la plus proche d'entrer en formation le mois considéré. Pour s'assurer que ces « voisins » ressemblent effectivement au primo-formé, un appariement exact est effectué sur quatre variables, en imposant que ces voisins appartiennent à la même zone d'emploi, tranche d'âge, tranche de 30 jours d'ancienneté sur les listes de Pôle emploi et tranche de 150 jours d'inscription à Pôle emploi avant l'épisode d'inscription en cours, que le formé considéré. Des tests de robustesse, incluant diverses méthodes d'appariement, ainsi que l'ajout d'autres caractéristiques, ont été menés pour s'assurer de la stabilité des résultats (voir Document d'études, à paraître). Cependant, il peut rester des caractéristiques inobservables, comme le degré de motivation par exemple, qui différencient le primo-formé de ses « voisins », et il est possible qu'il demeure des biais dans la comparaison.

<sup>1</sup> Ensemble des demandeurs d'emploi à l'exclusion de ceux inscrits en catégorie E, qui sont en emploi et non tenus de rechercher un emploi (par exemple : bénéficiaires de contrats aidés, créateurs d'entreprise).

## ÉCLAIRAGE | Des écarts de taux de retour à l'emploi différents selon le mois

Les écarts de taux de retour à l'emploi entre demandeurs d'emploi primo-formés et non-formés diffèrent selon le mois d'entrée en formation. Ainsi, le mois de septembre semble se distinguer par des écarts nettement plus faibles sur les taux d'emploi à 18 mois, y compris lorsqu'on ne prend en compte que les formations étalées sur moins d'un an pour limiter l'effet *lock-in*<sup>1</sup> (graphique A). Le mois de septembre représente 16 % des entrées en formation, soit nettement plus que tout autre mois.

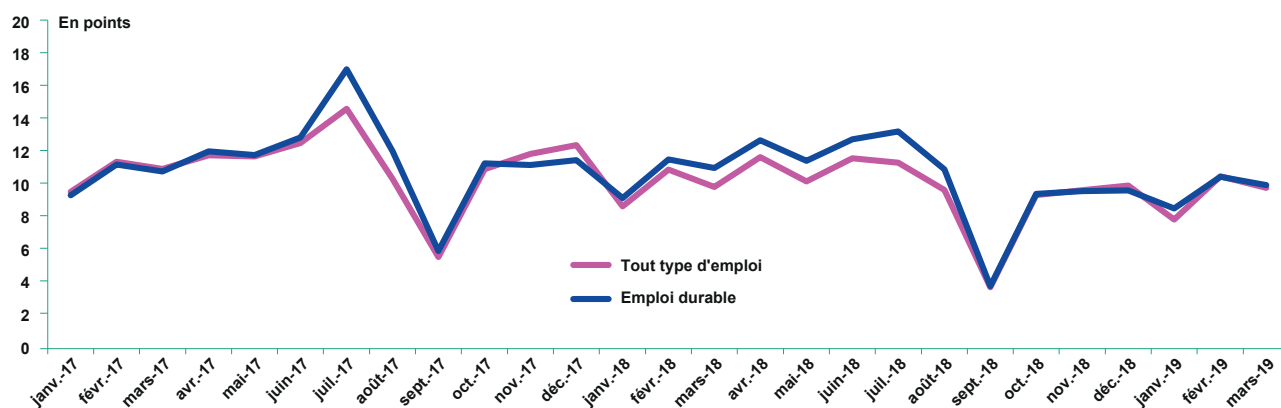
Sur la période 2017-2018, le public entrant en formation en septembre est plus jeune que la moyenne (+ 6 points de moins de 26 ans), plus diplômé (+ 8 points de titulaires d'un diplôme de niveau supérieur ou égal au bac) et plus féminin (+ 10 points de femmes). Or, les écarts moyens entre formés et non-formés pour les jeunes et les titulaires du bac ou d'un diplôme supérieur sont plus faibles qu'en moyenne.

De plus, les formations débutant en septembre ont des caractéristiques spécifiques, qui sont susceptibles de contribuer à cet écart plus faible sur les taux de retour à l'emploi. La part des formations longues y est deux fois plus importante (42 % contre 21 % en moyenne). Or, les demandeurs d'emploi suivant des formations longues ont des taux de retour à l'emploi plus faibles que la moyenne des primo-formés.

En septembre, la part des formations dans les services aux personnes est deux fois plus élevée que la moyenne (29 % contre 15 %) et celles-ci conduisent à des taux de retour à l'emploi inférieurs. Inversement, la proportion des formations de gestion, d'information et communication, ou de production est moins importante, et ces spécialités mènent à des taux de retour à l'emploi supérieurs. Au sein même des formations de services aux personnes, la structure est là encore très spécifique en septembre, avec près de 16 points de moins de formations en hôtellerie/restauration, qui ont des taux de retour à l'emploi élevés, contre 11 points de plus de formations de santé et travail social, qui présentent des taux moindres.

<sup>1</sup> La part des formations étalées sur plus de 12 mois est trois fois plus élevée en septembre (12 %) qu'en moyenne (4 %).

GRAPHIQUE A | Écart de taux de retour à l'emploi 18 mois après le début de la formation, entre les demandeurs d'emploi formés et non-formés ayant des caractéristiques similaires pour les formations étalées sur moins d'un an



Notes :

- (1) La méthodologie utilisée pour calculer l'écart entre formés et non-formés ayant des caractéristiques similaires est présentée dans l'encadré 2.
- (2) Est considéré comme formé tout demandeur d'emploi entrant pour la première fois en formation d'au moins 30 heures.
- (3) L'emploi recouvre tout contrat salarié du privé (hors particuliers employeurs) en CDI ou en CDD d'une durée supérieure à 1 mois. L'emploi durable recouvre tout contrat salarié du privé en CDI ou dont la durée est supérieure à 6 mois.

Lecture : pour les demandeurs d'emploi entrant dans une formation étalée sur moins d'un an en septembre 2017, la probabilité d'avoir trouvé un emploi dans les 18 mois suivant l'entrée en formation est en moyenne de 5,6 points supérieure à celle d'un demandeur d'emploi non-formé ayant un profil similaire.

Champ : ensemble des inscrits à Pôle emploi entre janvier 2017 et mars 2019, France (hors Mayotte).

Source : Dares, base Formation, chômage et emploi (ForCE).

Mathieu Chabaud (Dares).

### Pour en savoir plus

- [1] A. Bucher, A. Fretel, P. Givord, L. Lima, M. Morel (rapp.) (2021), [Second rapport du comité scientifique de l'évaluation du Plan d'investissement dans les compétences](#), Dares, novembre
- [2] Bismuth J. et Valero M. (2021), [« Le compte personnel de formation en 2020 : une hausse sans précédent des entrées en formation »](#), *Dares Résultats*, n° 59, octobre.

# Dares

• **Déchiffrer** le monde du travail  
pour **éclairer** le débat public

## Retrouvez nos études et statistiques



[dares.travail-emploi.gouv.fr](https://dares.travail-emploi.gouv.fr)



[dares.communication@travail.gouv.fr](mailto:dares.communication@travail.gouv.fr)



[linkedin.com/company/dares-ministère-du-travail](https://linkedin.com/company/dares-ministère-du-travail)



[datagora.fr/organisation/dares](https://datagora.fr/organisation/dares)

**Directeur de la publication**  
Michel Houdebine

**Directrice de la rédaction**  
Anne-Juliette Bessone

**Secrétaires de rédaction**  
Thomas Cayet, Laurence Demeulenaere

**Maquettistes**  
Valérie Olivier, Bruno Pezzali

**Mise en page et impression**  
Dares, ministère du Travail,  
de l'Emploi et de l'Insertion

**Dépôt légal**  
à parution

**Numéro de commission paritaire**  
3124 AD. ISSN 2109 – 4128  
et ISSN 22674756

**Réponses à la demande**  
[dares.communication@travail.gouv.fr](mailto:dares.communication@travail.gouv.fr)

**Contact presse**  
Joris Aubrespin-Marsal  
[joris.aubrespin-marsal@travail.gouv.fr](mailto:joris.aubrespin-marsal@travail.gouv.fr)

La Dares est la Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques du ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion. Elle contribue à la conception, au suivi et à l'évaluation des politiques publiques, et plus largement à éclairer le débat économique et social.

[dares.travail-emploi.gouv.fr](https://dares.travail-emploi.gouv.fr)

**RETROUVEZ LES DONNÉES DES GRAPHIQUES  
ET TABLEAUX SUR NOTRE SITE INTERNET.**

STATISTIQUE  
PUBLIQUE